



Paris, le 30 avril 2019

Objet : Modification du FCP AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD (FR0010645325 / FR0013305208).

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD, géré par Aviva Investors France et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons, qu'à compter du 7 mai 2019, la documentation réglementaire du FCP AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD va être amenée à évoluer pour autoriser l'investissement sur des obligations avec *Payment-In-Kind*.

Les obligations avec *Payment-In-Kind*, dites « PIK Notes » sont des obligations pour lesquelles le paiement des intérêts ne se fait pas systématiquement en numéraire.

Les autres caractéristiques du FCP concerné demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre FCP que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter relativement à ce changement.

Nous vous rappelons enfin l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCP concerné, disponible sur le site internet : www.avivainvestors.fr

Le prospectus vous sera adressé sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Aviva Investors France
Service Juridique
14 rue Roquépine - 75008 Paris - France
dirjur@avivainvestors.com

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AVIVA INVESTORS FRANCE